



SCHWEIZERISCHER BUNDESRAT
CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE
CONSIGLIO FEDERALE SVIZZERO

POUR LA SÉANCE D.F.

5-8 NOV. 1985

Beschluss

Décision 6 novembre 1985

Decisione

1861

DEPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Confidentiel

Berne, le 4 novembre 1985

Rapport sur le périple au Maghreb
et au Proche-Orient du Chef du DFAE

Vu la proposition du DFAE du 4 novembre 1985

Vu les résultats de la procédure de co-rapport, il est

décidé

Il est pris connaissance du rapport sur le périple au
Maghreb et au Proche-Orient du Chef du DFAE.

Pour extrait conforme,
le secrétaire

Protokollauszug an:				
<input checked="" type="checkbox"/> ohne / <input type="checkbox"/> mit Beilage				
z.V.	z.K.	Dep.	Anz.	Akten
X		EDA	6	-
	X	EDI	1	-
	X	EJPD	1	-
	X	EMD	1	-
	X	EFD	1	-
	X	EVD	1	-
	X	EVED	1	-
	X	EK	3	-
		EFK		
		Fin. Del.		





POUR LA SÉANCE C.F.
DU 6 NOV. 1985

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Berne, le 4 novembre 1985

Confidentiel

Au Conseil fédéral

Rapport sur mon périple au Maghreb
et au Proche-Orient

Je vous avais fait tenir en date du 24 octobre un rapport détaillé sur l'ensemble des voyages que j'ai effectués au Maghreb et au Proche-Orient; ce rapport me sert également de base pour la présentation des résultats et des conclusions de mes voyages aux Commissions des affaires étrangères. Je rappellerai les conclusions dont je vous avais fait part dans mon rapport du 24 octobre :

Du côté israélien et, après certaines hésitations du côté américain également, on semble profiter du fait qu'Arafat a perdu la face pour définitivement écarter l'OLP du processus de paix. Israël cherche à tout prix à avoir des négociations directes et séparées avec le Roi Hussein auxquelles pourraient se joindre des Palestiniens qui, toutefois, ne devraient pas appartenir à l'OLP. Nous devons constater qu'il sera sans doute difficile de trouver des Palestiniens non-membres de l'OLP et qui ont un certain poids politique car Israël n'a pas fait grand chose jusqu'ici pour laisser se former dans les territoires occupés depuis 1967 une élite palestinienne. Israël se garde de fixer les finalités des négociations qu'elle souhaiterait entamer avec le Roi Hussein. Ce n'est pas un hasard car, toute concession, si petite soit-elle, que pourrait faire le bloc travailliste au sujet des territoires - concessions qui montreraient une volonté de compromis du bloc travailliste - entraînerait immédiatement une crise gouvernementale.

./.

Du côté arabe, on constate que le Roi Hussein se trouve dans un dilemme quasi-insoluble. Il ne peut pas sans avoir à ses côtés des représentants de l'OLP se permettre une attitude de franc-tireur "à la Sadate". Il doit garder à l'esprit le destin personnel de l'ancien Président égyptien d'une part, et de l'autre, la mise au ban de l'Egypte par la totalité du monde arabe. La Jordanie n'a pas les moyens de l'Egypte pour survivre à une telle mise à l'écart. Le Roi Hussein doit, en outre, tenir compte des Palestiniens qui vivent dans son Etat - 60 % de la population - et qui, dans leur majorité, soutiennent Arafat. Enfin, il ne peut renoncer à l'idée d'une conférence internationale, car il doit également tenir compte de la Syrie et des Etats arabes modérés qui voient, dans une telle conférence, une garantie contre un deuxième Camp David, c'est-à-dire un accord séparé avec l'Etat d'Israël.

L'Accord d'Amman semble, pour l'instant tout au moins, avoir achevé sa course sans qu'une autre procédure n'ouvre des chances de progrès sur le chemin de la paix. Un discrédit du Chef de l'OLP, à la suite de ses actions pas toujours très transparentes de ces dernières semaines, ne peut changer le fait que l'OLP, affaibli il est vrai, reste néanmoins l'unique organisation un tant soit peu représentative des intérêts et des aspirations du peuple palestinien. Une tentative d'Israël de gagner le Roi Hussein à l'idée d'entamer des négociations directes avec elle sans la participation de l'OLP sous une forme ou une autre, nous paraît vouée à l'échec. Le conflit palestinien, on ne le dira jamais assez, n'est pas un conflit entre la Jordanie et Israël, mais c'est avant tout le choc de deux nationalismes, le palestinien et l'israélien. Une solution ne peut donc être trouvée qu'entre les Israéliens et les Palestiniens.

J'aimerais, pour votre information, relater les quelques développements qui se sont produits au cours de ces derniers jours dans la question israélo-arabe. Le fait le plus important est sans doute le discours du Premier ministre Peres devant l'Assemblée générale des Nations Unies, dans lequel il se propose d'entrer en négociations directes avec la Jordanie faisant allusion, d'une manière assez vague,

à un forum international qui, ajoute-t-il, ne saurait se substituer toutefois aux négociations directes et n'en serait que le support. En faisant allusion à un "forum international", M. Peres a essayé de satisfaire à l'exigence des Jordaniens de traiter avec les Israéliens dans le cadre d'une conférence internationale. On note que le discours du Premier ministre israélien a soulevé passablement de critiques dans les rangs du Likoud et que M. Peres s'est vu forcé de poser la question de confiance devant la KNESSET; une majorité devait se déclarer en faveur du maintien au pouvoir de la Grande coalition entre le Maarakh et le Likoud.

Le Président Moubarak et le Roi Hussein n'ont pas rejeté d'emblée les propositions de M. Peres contenues dans son discours devant les Nations Unies; ils y ont trouvé quelques points positifs. Ils estiment toutefois que les propositions Peres ne vont pas suffisamment loin et ne permettent pas de répondre à leurs préoccupations ou d'apporter une solution valable au problème palestinien.

La rencontre entre le Roi Hussein et M. Arafat a montré que le souverain hachémite n'avait, pour l'instant tout au moins, pas l'intention de rompre avec le Chef de l'OLP, en dépit d'une perte de prestige certaine de ce dernier. D'autre part, suite à un rapprochement qui vient d'avoir lieu - sous l'égide de l'Arabie saoudite - entre la Syrie et la Jordanie, rapprochement qui a, entre autres, été rendu possible grâce à la prise de position de la Jordanie qui a rejeté toute solution séparée du conflit du Proche-Orient, on imagine mal que le Roi Hussein puisse faire cavalier seul. Les conclusions présentées plus haut gardent donc toute leur valeur.

Je tiens à vous faire savoir que lors de l'entretien en tête-à-tête que le Ministre des affaires étrangères Shamir m'a accordé, il m'a saisi d'une demande concrète d'entremise qui cadre parfaitement avec notre vocation de disponibilité. M. Shamir m'a en effet proposé que la Suisse aide Israël à se rapprocher de la République populaire de Chine avec laquelle elle n'entretient aucun contact et n'a pas de

relations diplomatiques. M. Shamir apprécierait que le gouvernement suisse s'emploie à faciliter de tels contacts entre Israël et la Chine et mette à disposition le territoire suisse pour des rencontres discrètes. Ces contacts préliminaires devraient amorcer un processus aboutissant à un renouement des relations diplomatiques. Le Département a convoqué en date du 29 octobre l'Ambassadeur Tian Jin qui a promis de faire part de notre requête à ses autorités à Beijing.

vu les résultats de la procédure de co-rapport, il est
Je vous propose d'approuver le projet de décision ci-joint.

d é c i d é

il est pris connaissance des rapports



Pierre Aubert

Pour extrait conforme
Le Secrétaire



EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT
FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DEPARTAMENTO FEDERALE DEGLI AFFARI ESTERI

15

Rapport sur mon périple au
Maghreb et au Proche-Orient

Berne, le 24 octobre 1985

CONFIDENTIEL

Au Conseil fédéral

Vu la proposition du DFAE du 4 novembre 1985,
vu les résultats de la procédure de co-rapport, il est

d é c i d é

Voyage de Chef du département des affaires
étrangères au Maghreb et au Moyen-Orient

il est pris connaissance des rapports du 24.10.85 et 4.11.85.

Vous trouverez ci-joint le rapport que j'ai fait préparer sur les voyages que j'ai faits cette année au Maghreb et au Proche-Orient. Ce rapport rend compte des principaux entretiens que j'ai eus, commente les propos qui m'ont été tenus et tire un certain nombre de conclusions préliminaires de ces discussions.

Pour extrait conforme
Le Secrétaire

Ce rapport servira également de base au compte-rendu que je dois faire de ce voyage devant la Commission des affaires étrangères du Conseil national le 25 octobre 1985 et devant la Commission des affaires étrangères du Conseil des Etats le 21 novembre 1985.

Pierre Aubert



EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT
FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN
DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DIPARTIMENTO FEDERALE DEGLI AFFARI ESTERI

15

Distribué

Berne, le 24 octobre 1985

CONFIDENTIEL

Au Conseil fédéral

Voyages du Chef du département des affaires
étrangères au Maghreb et au Moyen-Orient

Veillez trouver ci-joint le rapport que j'ai fait préparer sur les voyages que j'ai faits cette année au Maghreb et au Proche-Orient. Ce rapport rend compte des principaux entretiens que j'ai eus, commente les propos qui m'ont été tenus et tire un certain nombre de conclusions préalables de ces discussions.

Ce rapport servira également de base au compte-rendu que je dois faire de ce voyage devant la Commission des affaires étrangères du Conseil national le 25 octobre 1985 et devant la Commission des affaires étrangères du Conseil des Etats le 21 novembre 1985.

Pierre Aubert

VERTRAULICH CONFIDENTIEL

RAPPORT SUR MON VOYAGE AU MAGHREB ET AU PROCHE-ORIENT

Dans ce rapport, j'ai l'intention tout d'abord de vous présenter une sorte de tour d'horizon de l'arrière-fond sur lequel mon périple au Maghreb et au Proche-Orient s'est déroulé. Dans une seconde partie, j'aborderai les différents entretiens que j'ai eus avec les personnalités que j'ai rencontrées dans chaque pays, vous ferai des commentaires quand cela me paraît s'imposer. Puis, dans une dernière partie, j'essaierai de tirer des conclusions générales sur mon périple qui, comme vous le savez, m'a conduit en Tunisie, en Syrie, au Liban, en Jordanie, en Egypte et en Israël.

* * *

I

Mon voyage au Proche-Orient a eu pour toile de fond un certain mouvement dans l'évolution de la situation, mouvement qui avait été perceptible dès l'automne 1984 et qui avait fait suite à un arrêt quasi-total des efforts visant à un règlement de la question du Proche-Orient. On se souvient, en effet, que le départ précipité des troupes américaines de Beyrouth en février 1984 avait marqué, après un déchaî-

nement de violence inouï, une sorte de pause. Toutes les parties concernées semblaient vouloir attendre les résultats des élections législatives, en Israël, et présidentielles, aux Etats-Unis, avant d'entreprendre quoi que ce soit.

Les élections législatives israéliennes devaient déboucher sur la constitution d'un gouvernement de grande coalition composée des travaillistes (le Maarakh) et du Likoud. On se mit d'accord pour que, durant les deux premières années de la législature, ce soit un représentant du Maarakh qui dirige le gouvernement; il cédera la place de Premier Ministre au Likoud après 24 mois à la tête du gouvernement de grande coalition.

La perspective de voir un chef de gouvernement du Likoud dans deux ans à peine siégeant à Jérusalem n'a pas manqué d'inciter le camp arabe à lancer une initiative de paix, car il était bien conscient qu'il serait beaucoup plus difficile et plus laborieux d'obtenir des concessions de la part d'un gouvernement ayant à sa tête un représentant du Likoud. C'est en Jordanie surtout que l'on s'est rendu compte que le temps travaillait contre les Arabes et qu'il fallait à tout prix agir avant qu'il ne soit trop tard.

C'est donc le Roi Hussein qui, par son appel à l'OLP, à Amman, au début de la 17ème session du conseil national palestinien, le 22 novembre dernier, devait remettre le processus de paix en mouvement. Le Roi Hussein incitait l'OLP à accepter d'entrer en négociation avec lui-même et son gouvernement en demandant aux Palestiniens de reconnaître d'une part les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations Unies et d'accepter de l'autre le principe dit : "territoires contre paix", c'est-à-dire des restitutions territoriales de la part d'Israël en échange de la paix.

Les négociations jordano-palestiniennes devaient aboutir à l'Accord d'Amman du 11 février 1985. Les points principaux de cet accord, que je tiens à préciser ici car j'y reviendrai tout au long de ce rapport, sont le principe dit : "territoires contre paix", la création d'une confédération jordano-palestinienne et la tenue d'une conférence internationale sous les auspices des Nations Unies à laquelle l'OLP pourrait participer en tant que membre d'une délégation commune jordano-palestinienne.

On se souviendra que, dans le passé, peu après la publication du Plan Reagan de 1982, le Roi Hussein avait entamé des négociations avec Arafat afin d'essayer de gagner l'OLP à l'idée d'une version édulcorée de l'initiative du président américain. Les négociations jordano-palestiniennes qui avaient abouti à un arrangement ont toutefois, au dernier moment, échoué devant le refus des éléments pro-syriens au sein de l'OLP. Le deuxième essai de négociations entre le Roi Hussein et Arafat, qui s'est déroulé durant l'hiver 1984-85 a abouti à un succès, succès qui s'explique par la rupture d'Arafat avec la Syrie et la scission entre les divers groupements pro-Arafat et pro-syriens au sein de l'OLP qui devait permettre à Arafat de jouir d'une plus grande marge de manoeuvre.

Dès la signature de l'accord, la diplomatie jordanienne, appuyée par d'autres pays arabes modérés - en particulier l'Egypte (initiative Moubarak) - s'est employée à convaincre les Etats-Unis de la viabilité du processus de paix établi par l'Accord d'Amman qui, d'ailleurs, contient déjà certaines concessions qui vont dans le sens des propositions américaines, ainsi, par exemple, l'idée d'une confédération jordano-palestinienne qui a été reprise du Plan Reagan. Afin de prévenir les réticences des Etats-Unis et d'Israël, surtout en ce qui concerne une participation active de l'OLP, aussi longtemps que celle-ci n'aura pas accepté la résolution 242, la Jordanie a proposé une procédure en trois phases débouchant sur la tenue d'une conférence internationale.

Dans un premier temps, une délégation jordano-palestinienne ne comprenant pas de représentants de l'OLP, devrait se réunir avec une délégation américaine afin de préparer une reconnaissance publique par l'OLP des résolutions 242 et 338 des Nations Unies. Une fois cette reconnaissance acquise et, dans une deuxième phase, les Jordaniens et l'OLP se réuniraient alors avec les Américains. Lors d'une troisième phase, une conférence internationale se réunirait, dans laquelle différentes commissions auraient pour tâche d'examiner tous les aspects de la question du Proche-Orient et non seulement le problème palestinien. On songe, par exemple, au problème du Golan et à la question de Taba, etc.

Les propositions du Roi Hussein devaient, dès le début, être rejetées par le gouvernement israélien. Il faut, en effet, se rendre compte que le gouvernement de coalition israélien ne peut guère entamer des négociations sur le problème du Proche-Orient car, dans cette affaire, les thèses défendues par le Likoud et le Maarakh divergent à ce point qu'elles se neutralisent, les deux groupements politiques israéliens ne sont pas du tout d'accord sur les concessions qui pourraient être faites aux Arabes. Le Likoud, comme on le sait, s'oppose à toute cession de territoires, alors que le Maarakh, théoriquement tout au moins, serait prêt à rétrocéder à la Jordanie certains territoires dans lesquels existent une forte concentration de populations arabes. On craint en Israël une reconnaissance de l'OLP par les Etats-Unis au cours d'une procédure en trois phases, comme je l'ai décrite plus haut, procédure à laquelle l'Etat juif n'est aucunement associé.

Le processus de l'Accord d'Amman devait, tout au long de mon périple au Maghreb et au Proche-Orient demeurer au centre des préoccupations de mes divers interlocuteurs, car le problème palestinien est au coeur-même de toute la problématique de cette région du monde.

Mon séjour à Tunis m'a permis de recueillir des informations sur la situation au Maghreb alors que mes déplacements à Damas et à Beyrouth ont été, plus particulièrement centrés, il va sans dire, sur le conflit libanais et le problème palestinien.

* * *

II Les différentes étapes de mon périple, résultats et commentaires

T U N I S I E

C'est sans doute l'une des visites les plus intéressantes de tout mon périple, car j'ai non seulement rencontré en Tunisie les autorités de ce pays, mais j'ai eu des entretiens avec M. Klibi, Secrétaire général de la Ligue arabe et M. Kaddoumi, Chef du Département politique de l'OLP.

Entretiens avec le Ministre des affaires étrangères tunisien Essebsi

Situation au Maghreb

Le souci majeur de la Tunisie aujourd'hui porte sur le nouvel élargissement de la CEE, avec l'adhésion de l'Espagne et du Portugal. La Tunisie souhaiterait faire face à cette situation nouvelle qui accentue ce que les Tunisiens appellent la "protectionnisme de la CEE - elle avait signé un accord d'adhésion avec la CEE en 1976 - en essayant de réorganiser ses relations avec les Etats maghrébins. La Tunisie préconise la construction d'un ensemble maghrébin. Elle devait, dans ce but, au début de cette année, prendre l'initiative de réunir un sommet des Etats du Maghreb. A la suite des tensions nées du conflit du Sahara d'une part et de la politique libyenne de l'autre, ce sommet n'a pu avoir lieu. Les vues panarabes de Kadhafi ne sont pas, c'est le moins qu'on puisse dire, favorables à des initiatives sur le plan régional.

Le conflit du Sahara

La Tunisie voit dans ce conflit le problème de l'équilibre des forces dans cette région. La politique algérienne repose, comme on le sait, sur l'amitié qu'elle témoigne au camp des Etats progressistes et sur le rôle de leader que l'Algérie entend jouer dans le Tiers-Monde. Cette conception des choses qui, tout particulièrement sous Boumedienne, guidait toute la politique étrangère algérienne était, on s'en doute, inacceptable pour la Tunisie car, aux yeux de Boumedienne, le Maghreb n'était autre qu'une sorte de "Grande Algérie". Le seul contrepois à cette vision hégémonique demeure pour Tunis, le Maroc. Par ses revendications sur les territoires autrefois espagnols de Saguiet el Hamra et Rio de Oro, le Maroc a, selon mes interlocuteurs, gagné une certaine profondeur stratégique et a pu rétablir ainsi dans cette partie du monde un nouvel équilibre des forces. La Tunisie ne pouvait pas ne pas accorder une certaine sympathie aux efforts déployés par le Maroc.

Commentaires et remarques

Il est intéressant, pour l'observateur que je suis, de relever avec quelle franchise Essebsi affiche une partialité délibérée en faveur du Maroc, alors que la Tunisie, on le sait, a fait montre

depuis des années d'une neutralité rigoureuse dans le conflit du Sahara afin, sans doute, de ne pas avoir elle-même des problèmes avec son grand voisin, l'Algérie.

L'union maroco-libyenne d'Oujda

Il me paraît intéressant de vous faire part des déclarations que m'a faites M. Essebsi sur les motifs à la base de cette union d'Oujda entre le Maroc et la Libye qui, à l'époque, vous vous en souviendrez, avait soulevé dans l'opinion publique internationale bien des remous.

La Tunisie souhaitait pouvoir régler, entre les pays du Maghreb les quelques problèmes de frontières hérités, de l'époque coloniale. Pour ce faire, elle avait signé en 1983 un accord avec l'Algérie portant sur la correction des lignes-frontières. Afin de prouver qu'elle ne prônait nullement une politique des axes au Maghreb, la Tunisie a signé au même moment avec l'Algérie un "traité de fraternité et de concorde" ouvert à tous les pays composant le Maghreb. La Mauritanie devait par la suite adhérer à cet accord. Toutefois, toujours selon Essebsi, les Marocains ont considéré cet accord comme une tentative d'encerclement inspirée par l'Algérie. Cette analyse a poussé alors le Maroc à prendre l'initiative d'une union avec la Libye. La Tunisie, selon Essebsi, a toujours eu pour but d'éviter la création d'axes dans la région maghrébine et le résultat de ses efforts a paradoxalement, divisé en deux parties le Maghreb.

Le Proche-Orient

La Tunisie souligne qu'Israël cherche actuellement à bloquer toute solution de paix; la partie arabe quant à elle se montre très flexible. Aux yeux des Tunisiens, le Plan de Fès de 1982 contient tous les éléments menant à une juste solution du conflit. Dans ce domaine, la Tunisie critique durement la politique proche-orientale des Etats-Unis qui continuent à considérer la question du Proche-Orient uniquement sous l'angle du conflit Est-Ouest et à voir dans Israël leur allié le plus sûr afin, comme ils le disent, d'assurer un "containment" dans cette région du monde. Israël toutefois ne répond pas à la confiance mise en lui par

Washington, car il n'a même pas accepté le Plan Reagan qui n'est, aux yeux d'Essebsi, qu'un absolu minimum pour faire démarrer le processus de paix.

Quant à l'Accord jordano-palestinien d'Amman du 11 février 1985 la Tunisie considère que sa faiblesse réside dans le fait que, dans certains milieux arabes, on craint qu'il ne soit un second Camp-David. Il ne faut pas oublier, en effet, que l'initiative jordanienne a immédiatement suivi la reprise des relations diplomatiques entre Amman et le Caire. Les accords de Camp-David sont, de l'avis des Tunisiens, une "mascarade", car ils n'auraient eu pour but que la neutralisation de l'Egypte, neutralisation qui a permis à Israël d'avoir les coudées franches sur son front nord, et de se lancer dans l'invasion du Liban, en 1982.

Commentaires

Il peut paraître étonnant, à première vue, que la Tunisie modérée ne montre pas plus d'enthousiasme pour l'Accord d'Amman. Il faut noter que la Tunisie, depuis la mise à l'écart de l'Egypte est devenue le siège de la Ligue arabe et de ce fait, en particulier en ce qui concerne les problèmes et les intérêts arabes dans leur ensemble, a dû se montrer beaucoup plus prudente. Le soutien qu'elle accorde à la Charte de Fès peut être considéré, sous toute réserve, comme un appui au plus petit dénominateur commun de toutes les thèses défendues par les Arabes.

Commentaires

Mes entretiens avec Chadli Klibi, Secrétaire général de la Ligue arabe.

Proche-Orient :

Klibi tout d'abord souligne que le "Mouvement" qui est apparu dans le processus de paix depuis quelques mois au Proche-Orient a été initié en grande partie par les Arabes; il se réfère à l'accord jordano-palestinien. Klibi accuse les Etats-Unis de vouloir amener Israël à entrer en négociations directes avec la Jordanie et cela, sans contours bien définis, leur but étant de nier toute représentativité à l'OLP. J'ai remarqué chez Klibi également la crainte de voir se créer un nouveau Camp David. Les Arabes ont accepté de négocier avec Israël, à condition que ces négociations permettent aux

Palestiniens de réaliser leurs droits et non pas qu'Israël maintienne, par ces négociations, sa souveraineté sur une partie du territoire arabe, si petite puisse-t-elle être. Pour Klibi, il est vraiment ridicule de vouloir exclure l'OLP parce que celle-ci serait une organisation terroriste. On devrait au fond, ajoute Klibi, se souvenir du passé de Messieurs Shamir et Begin qui est loin d'être pacifique ! De Gaulle lui-même n'a-t-il pas dû, en fin de compte, traiter avec ce que l'on appelait à l'époque "les terroristes du FLN". Au sujet des possibles négociations de paix, Klibi considère que deux éléments doivent être absolument retenus :

1. Il faut que, dès le début, on ait une idée claire quant au but des négociations elles-mêmes.
2. Le cadre approprié pour de telles négociations est, selon Klibi, une conférence internationale. Sans l'accord de l'Union soviétique et de certains Etats arabes, telle la Syrie, aucun résultat ne pourra être atteint.

Pour Klibi, le moment de l'entrée en scène dans le processus de paix des grandes puissances et d'autres pays concernés n'est pas déterminant en soit, ce qui compte c'est que, dès le début, les négociations aillent dans la bonne direction.

Commentaires

J'ai relevé chez Klibi une certaine volonté de se situer au dessus des querelles partisans inter-arabes et il semble d'ailleurs essayer de mettre sous un même toit les conceptions jordanienne et syrienne. Tout en prônant la convocation d'une conférence internationale, Klibi penche plutôt pour l'attitude jordanienne, faisant de cette conférence internationale une sorte de "couverture" qui permettrait alors des conversations directes entre Israël, la Jordanie et l'OLP d'une part et Israël et la Syrie de l'autre.

Klibi au sujet de la situation à l'intérieur de l'OLP :

Klibi souligne que tous les mouvements révolutionnaires, quels qu'ils soient, ont des difficultés internes. Contrairement à ce qui s'est passé à l'époque tant dans le FLN algérien qu'au Néo-Destour tunisien, les querelles au sein de l'OLP ont éclaté au grand jour, mais Klibi est persuadé que tant que l'OLP demeurera un mouvement révolutionnaire, il arrivera toujours à retomber sur ses pieds. Pour Klibi, les contradictions qui existent entre les groupements palestiniens installés à Damas et les fidèles d'Arafat peuvent être définies comme un conflit entre les idéologues et les pragmatiques.

On peut voir dans le conflit qui oppose la Syrie à Arafat, la volonté du Président Hafez el Asad d'éviter que des négociations avec Israël puissent être entamées alors que les Arabes ne sont pas aussi forts que leurs ennemis.

* * *

Mes entretiens avec M. Kaddoumi, Chef du Département politique de l'OLP

J'ai eu l'occasion, alors que je me trouvais dans la maison du Secrétaire général de la Ligue arabe, Monsieur Klibi, de rencontrer Monsieur F. Kaddoumi, Chef du Département politique de l'OLP.

Kaddoumi estime que si le conflit palestinien continue à ne pas trouver d'issue, la responsabilité en revient aux Etats-Unis et à Israël qui se refusent à accorder au peuple palestinien le droit de choisir son propre destin. Il y a toute une série de plans de paix tant arabes que d'autres pays (Charte de Fès, le plan Brejnev, le projet de résolution franco-égyptien) qui ont été continuellement rejetés par Israël. Pour Kaddoumi, deux courants existent en Israël quant à l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza. Le Likoud serait prêt à accorder une sorte d'"autonomie" aux Palestiniens tout en annexant définitivement les territoires occupés. Peres, au contraire, serait d'accord, par des négociations directes entre la Jordanie et Israël et avec la participation des Etats-Unis, de rendre au Royaume hachémite le 60 % des territoires occupés qui sont entre les mains des Israéliens. L'OLP voit, dans ces deux courants à première vue contradictoires, deux approches différentes poursuivant un même but : empêcher que le peuple palestinien ne puisse faire valoir ses droits à l'auto-détermination.

Il est intéressant de noter que Kaddoumi m'a déclaré très clairement que l'OLP serait prête à reconnaître Israël à condition que l'OLP ait le droit de fonder un Etat indépendant palestinien en Cisjordanie et à Gaza.

Ce que pense Kaddoumi de l'Accord d'Amman

Kaddoumi, au sujet de cet Accord, constate qu'il y a certaines différences entre la conception de l'OLP et celle de la Jordanie et va jusqu'à parler de deux interprétations distinctes. Kaddoumi estime que, par certains côtés, cet Accord est en somme superflu car, ce dont les Palestiniens ont besoin, ce n'est pas un Accord avec la Jordanie, mais un arrangement avec Israël et par voie de conséquence, avec les Etats-Unis. Kaddoumi accuse le Roi Hussein de poursuivre avec cet Accord une politique qui vise en premier lieu à défendre ses propres intérêts. Hussein, selon Kaddoumi, pousse l'OLP à reconnaître la résolution 242 et à accepter le principe dit de "territoires contre paix". En outre, Kaddoumi soupçonne le Roi Hussein de vouloir se substituer aux Palestiniens dans les négociations de paix. Pour Kaddoumi, la solution du conflit ne peut jamais se faire par des négociations directes avec Israël, elle ne peut être atteinte que par une conférence internationale. Pour lui, il n'y a pas d'alternative à une participation directe de l'OLP en tant que seul représentant légitime du peuple palestinien à cette conférence.

Commentaires

Bien que les déclarations que m'a faites Kaddoumi quant au fond - acceptation d'un accord de paix avec Israël - ne s'éloignent pas vraiment des thèses officielles défendues par l'OLP, elles m'ont néanmoins surpris. J'ai noté les critiques à l'égard de la Jordanie et à l'égard, indirectes, celles-ci, de son chef Arafat, quant à l'Accord d'Amman. Ma visite en Jordanie, comme je vous en ferai part plus loin, m'a permis de confronter les thèses de Kaddoumi à celles des autorités jordaniennes.

S Y R I EProche-Orient

La Syrie s'oppose clairement à l'Accord d'Amman qui n'est, selon elle, pas accepté par la majorité des Palestiniens et qui est rejeté, d'autre part, par la grande majorité des Etats arabes. Cela parce que cet Accord, de même que la soi-disant initiative Moubarak, n'a pas pour but de permettre l'exercice de l'auto-détermination du peuple palestinien, le retour des réfugiés sur leur terre et la fondation de l'Etat palestinien. La Syrie est d'avis qu'il n'est pas nécessaire de lancer de nouveaux plans de paix, la Charte de Fès, qui prévoit la réunion d'une conférence internationale sous l'égide des Nations Unies, étant une base tout à fait suffisante. Aux yeux de la Syrie, cette conférence est absolument nécessaire car on ne peut avoir la moindre confiance dans les Etats-Unis et dans l'influence que le gouvernement américain peut avoir sur Israël.

Commentaires

Il est intéressant de noter que cette Charte de Fès, que les Syriens n'avaient d'ailleurs approuvé que du bout des lèvres, devient maintenant à leurs yeux la seule base permettant une solution au problème palestinien. Pour Damas, la Charte de Fès, par rapport à l'Accord d'Amman, apparaît tout compte fait comme un moindre mal. Cet Accord d'Amman soulève visiblement chez les Syriens la crainte de se voir exclus du processus de paix comme cela semble avoir été le cas dans le plan Reagan, dans lequel il n'était pas fait mention de la Syrie ou, comme cela avait été le cas, dans l'Accord israélo-libanais du 17 mai 1983.

La Syrie au sujet du Liban

Plusieurs de mes interlocuteurs syriens ont souligné que, si la Syrie et le Liban étaient deux Etats indépendants, les Syriens et les Libanais ne formaient qu'un seul peuple. Pour la Syrie, qui

joue toujours davantage au Liban le rôle de gendarme et d'arbitre entre les factions, le but est clairement d'empêcher un éclatement du pays tout en favorisant le remplacement des structures politiques actuelles, marquées par le confessionnalisme et la répartition figée des pouvoirs entre les différentes communautés par un système laïc semblable à celui qui prévaut aujourd'hui en Syrie. Les Syriens m'ont déclaré que depuis le début de la guerre civile au Liban, ils se sont efforcés d'empêcher que des combats sectaires n'éclatent entre les divers camps religieux et ont essayé de conduire les diverses factions à un consensus national. Toujours selon mes interlocuteurs, la Syrie s'est employée à assurer la stabilité, l'intégrité et l'indépendance du Liban. Ils m'ont fait clairement savoir que leurs efforts n'avaient pas la moindre arrière-pensée politique et qu'ils n'agissaient que d'une façon tout à fait altruiste pour le bien du peuple frère libanais. La Syrie accuse Israël d'avoir sans cesse empêché qu'une entente nationale puisse se faire au Liban et dans ce but a utilisé des agents locaux, à savoir des chrétiens fanatiques. On se trouve aujourd'hui toujours selon les Syriens à un tournant, car Israël, suite à la résistance nationale libanaise, a été forcée de se retirer. La Syrie voit dans la reprise du dialogue national, le seul moyen de ramener la paix au Liban. Une "Cantonisation" du Liban est, aux yeux des Syriens, absolument inacceptable et l'on doit s'y opposer par tous les moyens possibles.

Commentaires

Commentaires

J'ai cru entrevoir chez mes interlocuteurs syriens une certaine nostalgie pour "la grande Syrie". Lorsque les Syriens nous disent qu'ils veulent un Liban stable, on peut les croire, mais ces considérations de mes interlocuteurs syriens, il va de soi, ne sont pas fondées sur des raisons altruistes ou idéalistes, mais expriment plutôt les intérêts syriens bien compris. Il faut souligner que la Syrie connaît, à peu de chose près, les mêmes divisions confessionnelles que le Liban, et la Syrie a tout intérêt de voir que le conflit libanais ne s'étende pas à son propre territoire. Comme la Syrie ne saurait imaginer une annexion de son voisin, car une telle annexion conduirait, il va sans dire, à des réactions extérieures, Damas pense plutôt à une sorte de "finlandisation" du Li-

accueilli à Damas, en novembre 1981, le Président Amine Gemayel et

ban, une idée d'ailleurs que le leader druze W. Joumblatt a défendue lors de la conversation que j'ai eue avec lui. Cette révélation m'amène maintenant à vous parler de mon étape beyrouthine. Toutefois, avant d'aborder ce sujet, je tiens à vous faire part de quelques remarques que m'ont faites mes interlocuteurs syriens sur le problème de la guerre entre l'Iran et l'Irak.

Remarques sur le conflit Iran-Irak

Il est intéressant de noter les raisons qui ont fait que la Syrie a pris une position pro-iranienne dans le conflit du Golfe. La Syrie affirme que l'Iran dans ce conflit a été sans aucun doute possible la victime d'une agression. Les raisons fondamentales qui expliquent le soutien total de la Syrie à l'Iran sont, selon les termes mêmes du Vice-président Khaddam, l'appui de Téhéran aux Palestiniens - dès le début de la mise en place du régime révolutionnaire islamique - et l'Iran a ainsi pris fait et cause pour les Arabes. Ceci signifie nullement, selon mes interlocuteurs syriens, que le gouvernement de Damas, qui prône la philosophie du Ba'ath (qui se veut laïc et socialiste), accepte les principes politiques de la révolution islamique iranienne !

Commentaires

Les vraies raisons pour l'appui de la Syrie à l'Iran dans cette guerre contre l'Irak me paraissent, au contraire, être l'inimitié profonde qui sépare les deux branches ennemies du parti Ba'ath entre Bagdad et Damas. Cette inimitié va si loin que les autorités syriennes sont prêtes à soutenir un régime qui condamne l'idéologie ba'athiste et qui déclare ouvertement qu'il exterminera ceux qui osent prôner cette philosophie politique athée.

L I B A N

J'ai tenu tout particulièrement à me rendre dans ce pays afin de lui témoigner notre solidarité. J'avais, vous vous en souviendrez, accueilli à Berne, en novembre 1983, le Président Amine Gemayel et

j'avais rencontré les leaders des différentes communautés libanaises lors des deux Conférences de réconciliation qui s'étaient tenues à Genève et à Lausanne. C'était la première fois que les frères ennemis se réunissaient. De la deuxième conférence, celle de Lausanne, il est sorti un accord qui a permis la formation d'un gouvernement de coalition qui a connu, au cours des mois, les tribulations que l'on sait. Lors de ma visite, j'ai pu établir des contacts personnels chaleureux et vivants avec les différents leaders du drame libanais et j'ai constaté, chez chacun de mes interlocuteurs, une grande dose de reconnaissance pour la Suisse. C'est l'Accord d'Amman du 11 Février 1985 qui a été au centre des conversations. Mes interlocuteurs

Lors de mes conversations avec mes interlocuteurs chiites - Hussein-al-Husseini le Président du Parlement, Nabih Berri, Chef du mouvement Amal, Ministre de la Justice, de la reconstruction et du Sud-Liban - j'ai constaté que ces derniers font reposer sur Israël et uniquement sur lui la faute de tout ce qui se passe au Liban. On est persuadé chez les leaders chiites que, par un départ définitif de Tsahal, la situation intérieure du Liban devrait se calmer et qu'on serait alors à même de trouver une solution définitive aux problèmes du pays. Il va sans dire que ces explications des leaders chiites me paraissent peu convaincantes, car les problèmes internes libanais ne dépendent pas uniquement d'influences extérieures. Ces problèmes ont été élaborés par la "Charte de Paix". Mes interlocuteurs jordaniens esti-

Mes rencontres avec le camp chrétien, en particulier avec M. Camille Chamoun, ancien Président de la République et Ministre des finances dans le gouvernement de coalition, m'ont permis de constater que celui-ci attend un engagement de l'Ouest, particulièrement de la France. Il préconise le prolongement du mandat des troupes de l'ONU (FINUL) qui devraient pouvoir entrer en action pour séparer les combattants des diverses communautés. Il semble que le vieux leader se fasse là bien des illusions. Lorsque M. Chamoun me dit que les Chrétiens libanais sont menacés d'extermination, il me paraît aller trop loin. En réalité, il en va, dans toute la problématique libanaise, d'une réduction de l'influence chrétienne, correspondant à la situation démographique qui existe maintenant dans ce pays.

Je tiens à relever ici que, durant les 24 heures que j'ai passées au Liban, j'ai rencontré les leaders de toutes les parties con-

cernées par le conflit qui dure depuis plus de dix ans maintenant. Tous, d'ailleurs, mis à part le Président de la République M. Gemayel, M. Hussein-al-Husseini, Président de la Chambre et le Premier Ministre Karamé, sont des ministres du gouvernement de coalition.

J O R D A N I E

Il va de soi qu'en Jordanie, c'est l'Accord d'Amman du 11 février 1985 qui a été au centre des conversations. Mes interlocuteurs jordaniens ont souligné que les Etats arabes avaient tous adhéré à la "Charte de Fès" de 1982, plan de paix qui contient des éléments positifs; c'est la première fois que l'ensemble du monde arabe s'était déclaré favorable à une solution pacifique du conflit israélo-arabe. Aux yeux des Jordaniens toutefois, la "Charte de Fès" n'est pas autre chose que l'élaboration d'une liste de principes à laquelle il manque une véritable procédure permettant la mise en vigueur de ceux-ci. Les Jordaniens et les Palestiniens, qui sont les parties arabes les plus concernées par le conflit israélo-arabe, ont tout intérêt à transformer ces principes en un plan d'action. Le plan d'Amman n'est donc rien d'autre que la mise en vigueur des principes élaborés par la "Charte de Fès". Mes interlocuteurs jordaniens estiment que ce document auquel Arafat a adhéré est un pas en avant dans la bonne direction, car pour la première fois, le Chef de l'OLP a accepté une solution pacifique du conflit et s'est déclaré d'accord avec la formule "territoires contre paix". D'autre part, on ne parle pas, dans cet Accord, de la création d'un Etat palestinien indépendant, mais d'une confédération jordano-palestinienne. En outre, toujours selon mes interlocuteurs jordaniens, l'Accord reconnaît implicitement la résolution 242 des Nations Unies. J'ai, il va sans dire, essayé de confronter les thèses que m'avait présentées M. Kaddoumi à Tunis avec celles de mes interlocuteurs jordaniens, thèses qui me paraissaient contredire celles défendues tant par les Jordaniens que par Arafat.

Les Jordaniens m'ont répondu que l'Accord d'Amman n'est pas né en une nuit, mais que c'est le résultat de plus de trois mois de tra-

vail intensif avec Arafat et ses collaborateurs. Arafat, une fois l'Accord sous toit, l'a soumis au Comité Exécutif de l'OLP, auquel Kaddoumi appartient, et ce Comité s'est prononcé unanimement en faveur de l'Accord. D'autres organes de l'OLP ont également examiné l'Accord d'Amman et ont tous fait savoir qu'ils n'avaient pas d'objections. Arafat a encore obtenu le placet du Comité central du "Fath".

La Jordanie est toutefois consciente que certains hauts responsables de l'OLP - tout particulièrement M. Kaddoumi - ont tendance, à l'égard de tierces personnes, d'adopter une attitude critique et par là contraire aux décisions des organes officiels de l'OLP.

Mon collègue jordanien m'a assuré qu'il n'avait pas manqué de parler à Arafat des intrigues de son "Ministre des affaires étrangères" et de le rendre attentif aux conséquences néfastes des déclarations de M. Kaddoumi. Arafat aurait répondu que Kaddoumi n'était qu'un pleutre et qu'il avait peur de la Syrie. Les Jordaniens estiment toutefois qu'il ne faut pas exagérer l'opposition qui existe au sein du groupe qui entoure Arafat. La Jordanie est persuadée qu'Arafat, en tout cas en ce qui concerne les territoires occupés, reste le leader incontesté de la résistance palestinienne; elle estime en revanche que la position d'Arafat pourrait être mise en danger si l'initiative jordano-palestinienne n'arrivait pas vraiment à donner des résultats positifs. Selon les Jordaniens, l'OLP dans son ensemble - tant Kaddoumi que Abu Iyad - un autre critique influent d'Arafat - serait prête à reconnaître les résolutions 242 et 338 des Nations Unies, mais exige contre cet engagement formel le droit à l'autodétermination et une reconnaissance des Etats-Unis. Ceci pourrait être obtenu lors de la deuxième phase envisagée par l'Accord d'Amman, qui prévoit à ce propos une rencontre entre une délégation jordano-palestinienne et une délégation américaine. Arafat serait d'accord d'ailleurs à 100 % avec la procédure proposée par la Jordanie. Mes interlocuteurs jordaniens m'ont assuré que même ceux qui sont considérés comme des "hard-liners", tels Abu Iyad et Kaddoumi seraient prêts à reconnaître Israël si le gouvernement israélien se retirait des territoires occupés. L'OLP ne revendique pas Tel-Aviv ou Haïfa, mais les territoires occupés depuis 1967.

Mes interlocuteurs jordaniens se sont montrés préoccupés par le tendance à la polarisation qui se dessine au Proche et au Moyen-Orient. Cette polarisation n'existe pas uniquement entre les Etats arabes et Israël, avec les superpuissances à l'arrière-plan, mais se trouve également tant dans les sociétés israéliennes qu'arabes. En Israël, c'est les mouvements d'extrême-droite - Rabbi Kahane, Sharon, le parti Tehiya - qui gagnent du terrain. Chez les Arabes, une vague de radicalisme et particulièrement de fondamentalisme est née des frustrations de tous ordres et du manque de progrès dans le processus de paix.

Commentaires

Si la Jordanie essaie, par son accord avec Arafat, d'assimiler certaines idées prônées par les Américains et les Israéliens - le concept d'une confédération jordano-palestinienne, participation de l'OLP qu'après une reconnaissance par celle-ci des résolutions 242 et 338 des Nations Unies, enfin des conversations directes avec Israël sous l'égide toutefois des Nations Unies - elle s'emploie également à ne pas brusquer la Syrie. Pour ce faire, les Jordaniens essaient de démontrer que l'Accord d'Amman n'est au fond qu'un plan d'action en vue de mettre en vigueur les principes de la "Charte de Fès", charte, comme nous le savons, que les Syriens appuient. La Jordanie met tout en oeuvre pour donner l'impression qu'elle ne se laisserait aucunement mener sur la voie d'un accord séparé "à la Camp David". C'est pourquoi Amman estime que les problèmes entre la Syrie et Israël - tel le Golan - devraient également être traités sous l'égide des Nations Unies.

Le jugement que les Jordaniens portent sur les divergences de vues au sein des Palestiniens fidèles à Arafat tend plutôt à minimiser celles-ci. A mes yeux, on ne peut minimiser ainsi l'attitude critique de Kaddoumi qui reste, qu'on le veuille ou non, le "responsable de la politique étrangère de l'OLP" dont les déclarations engagent la crédibilité de cette organisation.

Mes voyages en Egypte et en Israël ont été précédés et accompagnés à la fois par une série d'événements que vous connaissez - attentat de Larnaca, tuerie d'un policier au Sinai contre des touristes israéliens, raid israélien sur le quartier général de l'OLP à Tunis et détournement de l'Achille Lauro. En dépit de tous ces événements, j'ai tenu à terminer le périple que j'avais entamé en mai dernier, considérant qu'il formait un tout et que, sans l'Egypte et surtout Israël, je ne pouvais alors avoir un tableau complet de la situation au Proche-Orient. Il est vrai que ces divers événements ont marqué d'une certaine manière les conversations que j'ai eues tant au Caire qu'à Jérusalem.

E G Y P T E

Le Proche-Orient

Mes interlocuteurs égyptiens ont vu, comme les Jordaniens d'ailleurs, l'Accord d'Amman du 11 février 1985 en tant que base réaliste d'un règlement de paix. Ils ont souligné le rôle que l'Egypte a joué dans la conclusion de cet accord. Je n'ai pas l'intention de répéter ici les thèses égyptiennes sur l'Accord d'Amman car, dans l'ensemble, elles recouvrent l'analyse des Jordaniens. Mon homologue égyptien Abdel Meguid a peint un tableau optimiste des chances de succès de l'Accord d'Amman avant le raid israélien sur Tunis. Selon mon interlocuteur, les Etats-Unis étaient sur le point d'accepter une conférence internationale au moment de ce qu'il appelle le "choc de Tunis". Les Egyptiens relèvent qu'ils avaient eux-mêmes clairement condamné l'attentat de Larnaca que les Israéliens ont pris pour prétexte afin de justifier leur coup sur Tunis. Les Egyptiens sont persuadés que ce n'est pas l'OLP - Force 17 - qui doit être tenue pour responsable de cet attentat, mais ce sont sans doute des éléments anti-Arafat, soutenus par la Syrie qui, par cet acte, ont essayé de miner l'autorité du Chef de l'OLP. L'Egypte toutefois résiste à la tentation de se laisser aller au désespoir et est bien décidée "de voir avancer la cause de la paix envers et contre tout". Il sera toutefois extrêmement difficile pour le Caire d'aller de l'avant dans le processus de paix, car les Egyptiens sont persuadés qu'Israël a cherché, avant toute chose, à se lancer dans le raid

sur le quartier général de l'OLP à Tunis pour faire capoter tout ce qui avait jusqu'ici été atteint : l'Accord d'Amman, l'évolution "positive" de l'attitude des Etats-Unis, le discours très modéré du Roi Hussein devant l'assemblée générale des Nations Unies.

Les relations de l'Egypte avec le monde arabe

Les relations de l'Egypte avec le reste du monde arabe se développent d'une manière satisfaisante, selon mes interlocuteurs, et ce, en dépit du manque de relations diplomatiques - mise à part la Jordanie - avec la plupart des Etats arabes. Ils citent les bonnes relations de l'Egypte avec, par exemple, l'Irak, le Maroc et l'Algérie. La Syrie fait toujours exception, Etat que les Egyptiens n'ont pas manqué de critiquer vertement. Ils taxent le régime syrien de "minoritaire". Au Caire, on accuse la Syrie de ne pas rechercher une solution au problème palestinien, car elle perdrait ainsi une partie importante du soutien financier que lui accordent certains Etats arabes. La Syrie est également accusée de ne pas rechercher une solution au conflit du Liban. Il vont même jusqu'à dire que - c'est le Président Moubarak lui-même qui l'affirme - la Syrie a signé un accord secret avec Israël sur le dos du Liban !

Commentaires

Les remarques acides que les Egyptiens m'ont faites au sujet de la Syrie montrent, au fond, combien le Caire reste frustré, car c'est surtout à la suite du refus syrien de renouer des contacts avec l'Egypte que celle-ci a tant de peine à être réintégrée dans le monde arabe. Boutros-Ghali a exprimé cette frustration en ces termes : "L'Egypte se trouve en position de grande faiblesse sur l'échiquier international". J'aimerais vous faire part d'une remarque qui me paraît intéressante au sujet du frère du Président Hafez el Asad, Rif'at qui, selon les Egyptiens, aurait, étant revenu en cour, des chances de succéder à son frère dont la santé est loin d'être brillante. Ils attendent de Rif'at une amélioration de leurs relations avec la Syrie.

I S R A E L

Mes deux interlocuteurs principaux ont été, en Israël, le Premier Ministre Shimon Peres du Parti travailliste et le Ministre des affaires étrangères Yitzhak Shamir du Likoud qui sont tout deux d'accord pour violemment condamner le terrorisme de l'OLP. Ils ont estimé que l'OLP demeure l'obstacle principal sur le chemin de la paix. Le Ministre des affaires étrangères Shamir remarque qu'Israël est assez fort pour ne pas se laisser intimider par les actes de terreur de l'OLP. Celle-ci n'a même pas réussi, jusqu'ici, à remettre en question la "normalité" de la vie quotidienne en Israël. Israël rejette l'Accord d'Amman car, d'une part, il refuse de négocier avec les terroristes de l'OLP et, d'autre part, il estime qu'une conférence internationale - troisième phase de l'Accord d'Amman - ouvrirait la porte à l'Union soviétique et qu'elle ne serait alors qu'un forum de propagande anti-israélienne. Aux yeux de Shamir, une conférence internationale ne pourrait être utile et opportune qu'en fin de processus, alors que tous les détails auraient été réglés.

Le Président du Conseil, M. S. Peres, est conscient que la question palestinienne est un vrai problème qui doit absolument trouver une solution. Cette solution ne peut être atteinte que par la voie diplomatique. Il a déclaré qu'il ne pouvait y avoir de solutions militaires à un problème humain. Tant M. Peres que M. Shamir souhaiteraient pouvoir entamer des négociations directes avec la Jordanie. Le Premier Ministre a précisé que la délégation jordanienne à ces négociations de paix pourrait inclure des Palestiniens modérés. Alors que M. Peres ne m'a pas donné de détails sur la forme et le contenu que pourrait prendre une solution, le Ministre des affaires étrangères Shamir a rappelé les articles de l'Accord de Camp David qui prévoyaient, pour les Palestiniens, la possibilité de jouir d'une certaine autonomie durant cinq ans, période après laquelle on examinerait le statut définitif de la Cisjordanie et de Gaza. M. Shamir fait porter sur les Egyptiens la responsabilité du manque de progrès dans les négociations qui s'étaient déroulées entre Egypte et Israël sur l'autonomie des Palestiniens.

Quant aux dessous des récentes affaires terroristes, mes interlocuteurs m'ont fait savoir qu'ils avaient des preuves en main

qu'Arafat avait personnellement projeté ces actions et les avait contrôlées. Ils ajoutaient que la Tunisie, en accueillant sur son territoire des terroristes de l'OLP et en leur accordant toutes les facilités, a commis une violation du droit international. La Tunisie, pour Israël, est tenue pour responsable d'avoir permis que des terroristes entreprennent des actions à partir de son territoire contre un Etat tiers.

Commentaires

On ne peut détacher les explications quasi-similaires que m'ont données Messieurs Peres et Shamir des événements de ces dernières semaines. Normalement, comme on le sait, Peres et Shamir s'expriment très différemment sur le conflit du Proche-Orient. La position dure du Premier Ministre Peres est motivée par la situation intérieure. En effet, selon l'accord de coalition, l'office de Premier Ministre sera repris dans une année par le Likoud. On sait, en outre, que le Maarakh cherche un moyen d'empêcher la passation du pouvoir au Likoud. La seule possibilité réaliste serait naturellement, pour atteindre ce but, la tenue d'élections anticipées. Si élections il y a, le bloc travailliste a quelques chances de succès s'il arrive à prouver à l'opinion publique qu'il réagira avec toute la dureté nécessaire face aux actes terroristes des Palestiniens.

* * *

III Conclusions finales quant au processus de paix

Si, peu avant d'entreprendre la dernière étape de mon périple et avant les récents événements dramatiques qui se sont produits, j'avais déjà une impression assez négative quant aux chances de succès du processus de paix, entre-temps, cette impression est presque devenue certitude.

En effet, du côté israélien et, après certaines hésitations du côté américain également, on semble profiter du fait qu'Arafat a perdu la face pour définitivement écarter l'OLP du processus de paix.

Israël cherche à tout prix à avoir des négociations directes et séparées avec le Roi Hussein auxquelles pourraient se joindre des Palestiniens qui, toutefois, ne devraient pas appartenir à l'OLP. Nous devons constater qu'il sera sans doute difficile de trouver des Palestiniens non-membres de l'OLP et qui ont un certain poids politique car Israël n'a pas fait grand chose jusqu'ici pour laisser se former dans les territoires occupés depuis 1967 une élite palestinienne. Israël se garde de fixer les finalités des négociations qu'elle souhaiterait entamer avec le Roi Hussein. Ce n'est pas un hasard car, toute concession, si petite soit-elle, que pourrait faire le bloc travailliste au sujet des territoires - concessions qui montreraient une volonté de compromis du bloc travailliste - entraînerait immédiatement une crise gouvernementale. Le Président de la KNESSET, Shlomo Hillel, personnalité très attachante, aux vues libérales, m'a déclaré à ce sujet en toute franchise que, tant qu'on ne lira pas dans la presse qu'un éclatement de la grande coalition a eu lieu, rien ne bougera sur le front de la paix.

Du côté arabe, on constate que le Roi Hussein se trouve dans un dilemme quasi-insoluble. Il ne peut pas, sans avoir à ses côtés des représentants de l'OLP, se permettre une attitude de franc-tireur "à la Sadate". Il doit garder à l'esprit le destin personnel de l'ancien Président égyptien d'une part, et de l'autre, la mise au ban de l'Egypte par la totalité du monde arabe. La Jordanie n'a pas les moyens de l'Egypte pour survivre à une telle mise à l'écart. Le Roi Hussein doit, en outre, tenir compte des Palestiniens qui vivent dans son Etat - 60 % de la population - et qui, dans leur majorité, soutiennent Arafat. Enfin, il ne peut renoncer à l'idée d'une conférence internationale, car il doit également tenir compte de la Syrie et des Etats arabes modérés qui voient, dans une telle conférence, une garantie contre un deuxième Camp David, c'est-à-dire un accord séparé avec l'Etat d'Israël.

L'Accord d'Amman semble, pour l'instant tout au moins, avoir achevé sa course sans qu'une autre procédure n'ouvre des chances de progrès sur le chemin de la paix. Un discrédit du Chef de l'OLP, à la suite de ses actions pas toujours très transparentes de ces derniers jours, ne peut changer le fait que l'OLP, affaibli il est vrai, res-

te néanmoins l'unique organisation un tant soit peu représentative des intérêts et des aspirations du peuple palestinien. Une tentative d'Israël et des Etats-Unis de gagner le Roi Hussein à l'idée d'entamer des négociations directes avec Israël sans la participation de l'OLP, sous une forme ou une autre, est tout simplement vouée à l'échec. Le conflit palestinien, on ne le dira jamais assez, n'est pas un conflit entre la Jordanie et Israël, mais c'est avant tout le choc de deux nationalismes, le palestinien et l'israélien. Une solution ne peut donc être trouvée qu'entre les Israéliens et les Palestiniens.

Chacun des pays visités, mais également les divergences souvent profondes qui animent les différents courants de la vie politique de ces Etats. Cette connaissance, je dirais de l'intérieur, de la vie politique de ces nations éclaire d'un jour très différent les positions prises publiquement par chacun d'eux.

Dans le conflit du Proche-Orient, qui est resté au centre de tous mes entretiens, dans chaque capitale visitée et avec chacun de mes interlocuteurs, on se trouve, à la suite des événements de ces dernières semaines, dans une sorte de pause qui pourrait bien durer quelque temps encore, en dépit des déclarations de part et d'autre que l'on veut optimistes. Je crains en effet qu'un coup sévère n'ait été porté aux efforts de paix entrepris depuis une année maintenant et que l'on ait ramis la pendule avec deux ou même trois heures de retard. Avec les actes terroristes des Palestiniens et le raid sur Tunis, un grave dommage a été fait; il faudra donc un certain temps pour le réparer et faire redémarrer une nouvelle fois la dynamique de la paix. Je ne reprendrai pas ici les conclusions assez pessimistes auxquelles j'ai abouti et dont je vous ai fait part plus haut.

Au Proche-Orient, il faudra souvent encore remettre l'ouvrage sur le métier avant de trouver la voie qui conduit à la paix. Toutefois, les hommes qui ont des responsabilités dans cette région, malgré les obstacles qui les séparent, les préjugés qu'ils nourrissent, les rivalités et les susceptibilités, s'ont tous parus conscients que l'emploi de la force, l'usage de la violence et des moyens militaires ne sauraient être une solution. Ces hommes responsables du destin de leur pays, ces dirigeants, je les ai donc rencontrés, ils m'ont accueilli avec chaleur et j'ai pu constater, à chacune de mes étapes, combien la Suis-

IV

Les voyages que je viens d'accomplir au Proche-Orient forment un tout. Dans tous les pays dans lesquels je me suis rendu, l'écho de mes visites a été très favorable et j'ai rencontré des interlocuteurs, du Chef d'Etat en passant par le Premier Ministre pour en arriver au Ministre des affaires étrangères, qui m'ont apporté un grand nombre d'informations intéressantes et en grande partie nouvelles. Ces informations nous permettent aujourd'hui de mieux connaître la situation et de mieux comprendre l'historique et les motivations des positions adoptées par chacun des pays visités. Elles permettent de saisir aussi le climat politique intérieur de chacun des pays visités, mais également les divergences souvent profondes qui animent les différents courants de la vie politique de ces Etats. Cette connaissance, je dirais de l'intérieur, de la vie politique de ces nations éclaire d'un jour très différent les positions prises publiquement par chacun d'eux.

Dans le conflit du Proche-Orient, qui est resté au centre de tous mes entretiens, dans chaque capitale visitée et avec chacun de mes interlocuteurs, on se trouve, à la suite des événements de ces dernières semaines, dans une sorte de pause qui pourrait bien durer quelque temps encore, en dépit des déclarations de part et d'autre que l'on veut apaisantes. Je crains en effet qu'un coup sévère n'ait été porté aux efforts de paix entrepris depuis une année maintenant et que l'on ait remis la pendule avec deux ou même trois heures de retard. Avec les actes terroristes des Palestiniens et le raid sur Tunis, un grave dommage a été fait; il faudra donc un certain temps pour le réparer et faire redémarrer une nouvelle fois la dynamique de la paix. Je ne reprendrai pas ici les conclusions assez pessimistes auxquelles j'ai abouti et dont je vous ai fait part plus haut.

Au Proche-Orient, il faudra souvent encore remettre l'ouvrage sur le métier avant de trouver la voie qui conduit à la paix. Toutefois, les hommes qui ont des responsabilités dans cette région, malgré les obstacles qui les séparent, les préjugés qu'ils nourrissent, les rivalités et les susceptibilités, m'ont tous parus conscients que l'emploi de la force, l'usage de la violence et des moyens militaires ne sauraient être une solution. Ces hommes responsables du destin de leur pays, ces dirigeants, je les ai donc rencontrés, ils m'ont accueilli avec chaleur et j'ai pu constater, à chacune de mes étapes, combien la Suis-

se était respectée et combien elle dispose dans cette région d'un capital de confiance et de crédibilité. On ne dira jamais assez la nécessité - avec les Arabes en particulier - qu'il y a de créer des liens personnels. Il ne suffit pas de les créer ces liens, encore faut-il les cultiver et, si besoin est, les mettre à profit; je m'y employerai. Il y avait trop longtemps que la Suisse ne s'était pas "montrée" au niveau d'un Conseiller fédéral dans cette région. Du Président Asad jusqu'au Premier ministre Peres, tous mes interlocuteurs m'ont dit combien ils étaient reconnaissants à la Suisse pour le rôle qu'elle a joué et qu'elle continue de jouer dans le monde. La mise à disposition de notre territoire pour les conférences de réconciliation nationale au Liban a tout particulièrement été appréciée et l'on m'a assuré que l'on ferait appel à nous au cas où une conférence internationale devait se réunir.

Nous avons un atout dans cette région, atout que tout le monde n'a pas : d'excellentes relations avec tous les gouvernements et parties concernés par le conflit du Proche-Orient. A chacune de mes étapes, j'ai tenu à rappeler les principes généraux de notre politique étrangère et ai souligné notre disponibilité qui s'exprime par nos bons offices, la mise à disposition de notre territoire et ce, dans la mesure de nos moyens, dans la discrétion, sans étalage inutile des services que nous proposons. J'ai pu constater que notre neutralité est comprise et notre disponibilité appréciée.

J'ai également, à chaque étape, évoqué, à propos de tous les conflits de la région - Sahara, conflit du Proche-Orient, Liban, Iran-Irak -, le rôle bénéfique du CICR et je n'ai pas manqué d'insister sur la nécessité qu'il y avait de soutenir ses efforts.

A ma demande, M. Klibi s'est déclaré disposé à intervenir auprès des autorités marocaines afin qu'elles autorisent les délégués du CICR à visiter les prisonniers sahraouis et le Président Asad nous a déclaré qu'il interviendrait à Téhéran afin que l'on redonne au CICR la possibilité de remplir sa mission. La Jordanie m'a également promis d'intervenir auprès de son allié l'Irak afin de faciliter la visite des camps de prisonniers iraniens par les délégués du CICR.

Bern, le 16 octobre 1985

J'ai saisi l'occasion de m'entretenir des problèmes qui, depuis quelques mois, secouent l'UNESCO et faire connaître à mes interlocuteurs notre politique qui, vous le savez, est de travailler de l'intérieur afin que des réformes fondamentales puissent être prises et mises en vigueur. Enfin, à chacune de mes étapes, j'ai présenté quelques cas concrets qui ressortissent aux questions bilatérales et, lorsque j'ai été sollicité par notre industrie, j'ai rompu une lance en faveur de notre économie et de ses intérêts. Je ne citerai pas ici les cas particuliers que j'ai traités au cours de mon périple.

P.S.D. (Parti Socialiste Destourien)

- M. Mahmoud Messadi, Président de l'Assemblée Nationale tunisienne

Ce que je viens de vous dire est naturellement un résumé de six visites officielles dans six Etats différents et de mes conversations avec une trentaine d'interlocuteurs. Vous aurez constaté que j'ai essayé, dans le but de vous informer sur mes déplacements, de vous donner des renseignements que je considère à la fois importants et intéressants et que j'ai dûment commentés. Je ne prétends pas avoir obtenu des résultats concrets et immédiats - là d'ailleurs n'avait jamais été le but de mon voyage - mais je reste convaincu que les contacts que j'ai noués au cours de ce périple sont de première importance et qu'ils méritent d'être poursuivis, car on ne peut aujourd'hui mener une politique étrangère digne de ce nom en restant tout simplement assis dans son bureau à l'ombre des marronniers de la Bundesterrasse ...

- M. Farouk al-Chareh, Ministre des Affaires Etrangères

3. Au Liban (13-15 mai 1985)

- M. Amin Gemayel, Président de la République Libanaise

- M. Rachid Karané, Président du Conseil des Ministres

- M. Nabih Berri, Ministre de la Justice, Ministre d'Etat pour les affaires du Liban-Sud et de la reconstruction

- M. Valid Jomblatt, Ministre des Travaux publics, Ministre du Tourisme

- M. Camille Chamoun, Ministre des Finances, Ministre de l'Habitat et des Coopératives

- M. Joseph Bachan, Ministre des PTT, Ministre de la Santé publique

- M. Hussein el-Bussaini, Président de la Chambre des Députés

CT/cs

Berne, le 16 octobre 1985

15

Concerne : Voyages du Chef du Département au Proche-Orient (1985)

LISTE DES PRINCIPALES PERSONNALITES RENCONTREES

1. En Tunisie (2-5 mai 1985)

- M. Habib Bourguiba, Président de la République Tunisienne
- M. Mohamed Mzali, Premier Ministre et Secrétaire Général du P.S.D. (Parti Socialiste Destourien)
- M. Mahmoud Messaadi, Président de l'Assemblée Nationale tunisienne
- M. Beji Caid Essebsi, Ministre des Affaires Etrangères, Membre du Bureau Politique du P.S.D.
- M. Chedli Klibi, Secrétaire Général de la Ligue des Etats Arabes
- M. Farouk Kaddoumi, Chef du Département politique de l'OLP

2. En Syrie (10-13 mai 1985)

- M. Hafez el-Assad, Président de la République Arabe Syrienne
- M. Abdel Halim Khaddam, Vice-Président de la RAS
- M. Abdel Raouf el-Kassem, Président du Conseil des Ministres
- M. Farouk el-Chareh, Ministre des Affaires Etrangères

3. Au Liban (13-15 mai 1985)

- M. Amine Gemayel, Président de la République Libanaise
- M. Rachid Karamé, Président du Conseil des Ministres
- M. Nabih Berri, Ministre de la Justice, Ministre d'Etat pour les affaires du Liban-Sud et de la reconstruction
- M. Walid Joumblatt, Ministre des Travaux publics, Ministre du Tourisme
- M. Camille Chamoun, Ministre des Finances, Ministre de l'Habitat et des Coopératives
- M. Joseph Hachem, Ministre des PTT, Ministre de la Santé publique
- M. Hussein el-Husseini, Président de la Chambre des Députés

4. En Jordanie (12-15 septembre 1985)

- Hussein ben Talal, Roi de Jordanie
- Hassan ben Talal, Prince héritier de Jordanie
- Zaid al-Rifa'i, Premier Ministre
- M. Taher al-Masri, Ministre des Affaires Etrangères
- Dr. Abdullah al-Nsour, Ministre du Plan
- Dr. Taher Hamdi Kana'an, Ministre des Affaires des territoires occupés

5. En Egypte (7-10 octobre 1985)

- M. Mohamed Hosni Moubarak, Président
- M. Ali Loutfi, Premier Ministre
- M. Ahmed Esmat Abdel Meguid, Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires Etrangères
- M. Boutros Boutros-Ghali, Ministre d'Etat aux Affaires Etrangères
- M. Refaat el-Maghoub, Président de l'Assemblée du Peuple

6. En Israël (11-15 octobre 1985)

- M. Haim Herzog, Président de l'Etat d'Israel
- M. Shimon Perez, Premier Ministre
- M. Yitzhak Shamir, Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires Etrangères
- M. Shlomo Hillel, Président de la Knesset
- M. le Général Erskine, Chef d'Etat major du quartier général de l'ONUST
- M. B. Urquhart, Secrétaire général adjoint des Nations Unies